

LA VIE DE L'ASSOCIATION...

COMPTE-RENDU de l'Assemblée générale du 25 juin 2019

L'assemblée générale de l'Association des Anciens de la Météorologie s'est tenue le 25 juin 2019 au centre de vacances « Le domaine des Hautannes » à Saint-Germain au Mont-d'Or (69) sous un temps caniculaire.

40 membres ont assisté à l'AG de l'AAM ; la participation à l'AG et au séjour a rassemblé 56 personnes y compris les invités (voir la liste des participants page).

Toutes les présentations faites lors de l'AG sont disponibles sur le site WEB de l'AAM.

Le bureau de vote a été ouvert par Pierre Chaillot, dans la même salle, permettant ainsi, à ceux qui ne l'avaient pas déjà fait par correspondance, de voter.

Notre Présidente Christine Drevetton a prononcé une courte introduction d'accueil avant de présenter le rapport moral :



Bonjour à toutes et à tous, chers amis de l'AAM,

Merci de vous être déplacés nombreux pour assister à l'assemblée générale de notre association organisée cette année sur le site du VTF à Saint-Germain au Mont-d'Or, dans la métropole lyonnaise.

Je tiens, en tant que présidente de l'AAM et au nom de nous tous, à remercier Jean-Louis Plazy pour avoir trouvé ce site et s'être chargé de l'organisation du séjour associé.

J'ai le plaisir de vous présenter nos invitées : Mme Alima MARIE-MALIKITE, Directrice de la Communication de Météo-France, Mme Géraldine SILPA de la DRH de Météo-France et Mme Isabelle WEISS, vice-présidente de l'ANAFACEM. Je vous fais part des excuses des assistantes de service social qui, pour des raisons d'emploi du temps, n'ont pas pu se joindre à nous. Egalement invitées mais n'ayant pu venir, Philippe Bozzio, Président d'ARAMIS, et Christian MALGARINI, ex-président du CCAS.

Nous déplorons également quelques désistements, notamment celui de notre vice-président, Jean-Pierre Chalon, qui n'a pas pu venir au dernier moment et nous regrettons l'absence de toutes celles et ceux qui, pour des raisons d'âge ou de santé, n'ont pas pu nous rejoindre.

Je déclare donc la 72^e Assemblée Générale de l'Association des Anciens de la Météorologie ouverte.

Nous allons commencer par le rapport moral.



Une partie des participants à l'AG 2019

Rapport moral

« Je voudrais commencer par remercier tous les membres du bureau et du conseil d'administration, qui ont fait preuve d'une très bonne dynamique et solidarité, notamment lors de périodes d'indisponibilité liées à des problèmes personnels ou de santé de certains d'entre nous. Je remercie également les responsables et les membres de nos différents comités et délégations régionales, qui se sont pleinement investis dans leurs missions, pour faire vivre l'association et assurer la continuité des actions menées les années précédentes.

Je remercie en particulier nos nouveaux administrateurs, qui se sont parfaitement intégrés et qui ont pris très rapidement des responsabilités pour faire vivre l'association. Ainsi, Jean-Louis Champeaux membre du CA depuis 2018, a pris le poste de secrétaire adjoint dès 2018 et celui de secrétaire général cette année, en remplacement de Marie-Claude Bigot qui arrivait en fin de 3^e mandat. Les trois nouveaux administrateurs en 2019 se sont tous les trois pleinement investis dès leur arrivée : Danielle Garnier est secrétaire adjointe et correspondant social ; Marc Gillet a endossé le rôle de responsable du comité mémoire et Claude Nano-Ascione est membre actif du comité mémoire et du comité loisirs. Cette bonne implication des nouveaux est primordiale pour respecter nos statuts de 3 mandats de 3 ans maximum et permettre aux plus anciens de souffler un peu, tout en assurant le relais avec les nouveaux. On ne peut donc que souligner le bon état d'esprit de l'ensemble de l'équipe pour aboutir à de tels résultats.

Nous avons donc essayé de poursuivre et développer les actions de l'association dans la continuité des années précédentes, tout en tentant de faire preuve de renouvellement et d'initiative.

Ainsi, le comité loisirs a organisé un voyage à La Réunion sous la houlette

de Jean Tardieu et Guy Zitte. Ce voyage aura lieu du 10 au 18 septembre avec 29 participants et prolongation pour la moitié d'entre eux d'une semaine. Il s'agissait d'une organisation particulière, en ce qui concerne l'éloignement géographique plus important que les autres années et la période de l'année, qui a dû être reportée en septembre, pour bénéficier de meilleures conditions climatiques. C'est pour cette raison que la présente AG a été avancée au mois de juin.

En 2020, nous reviendrons à notre calendrier traditionnel avec une croisière sur La Seine du 24 au 30 avril et l'AG prévue le 22 septembre en Normandie. Le comité *Loisirs* doit maintenant réfléchir pour 2021.

Nous verrons également que les délégations régionales ont continué à œuvrer, même s'il nous reste des zones non couvertes. Nous allons nous pencher sur ce problème, pour pouvoir proposer des activités locales au maximum d'entre nous.

D'une manière générale, un bilan devra être fait pour proposer des activités qui intéressent le plus grand nombre de nos membres. Un sondage vous a ainsi été proposé au printemps.

Le comité mémoire a été réactivé. Un nouveau responsable, Marc Gillet, a été nommé ; des actions ont été listées et ont pu démarrer. Ces actions sont très importantes pour l'association et rentrent en particulier dans le cadre de notre coopération avec Météo-France.

Les actions auprès des jeunes se sont poursuivies. Le nouveau règlement du prix P. Brochet de l'AAM se met en place et va permettre un nombre suffisant de candidats chaque année. Le comité de rédaction a continué à œuvrer pour disposer d'une revue de qualité avec trois numéros d'*arc en ciel* parus cette année. Un nouvel annuaire est en cours de réalisation et sera disponible cet été. Des numéros spéciaux sont également en préparation. Je crois que l'on peut vraiment dire un grand merci au comité de rédaction pour la qualité de la Revue AEC, très importante pour tous et, en particulier, pour ceux qui peuvent difficilement se déplacer pour participer aux activités régionales ou nationales. Cette revue est très appréciée par les membres de l'AAM, et contribue par ailleurs à faire connaître

l'association, notamment au sein des services de Météo-France où elle est distribuée. Elle constitue une vitrine importante de l'association.

Une autre vitrine, également important vecteur d'information de l'AAM, est bien sûr notre site internet, géré de manière remarquable par Marc Murati que l'on peut également remercier, pour tout le travail qu'il fait pour l'association et en particulier pour sa réactivité. Cette année est marquée par la mise en place d'un nouveau site internet. Ce travail a été mené par Marc Murati et Jean-Louis Champeaux. Nous bénéficions maintenant de nouvelles fonctionnalités, qui permettent de vous envoyer des lettres d'information, pour vous indiquer des actualités ou vous rappeler des dates limites d'inscription aux activités. Merci à Marc et Jean-Louis pour ce gros travail qui a été réalisé dans les temps. La migration de l'ensemble des informations disponibles sur l'ancien site a été effectuée sur le nouveau site. Les actualités sont mises en ligne régulièrement, il reste à organiser leur répartition dans les différentes rubriques du site.

Nous avons continué à maintenir nos relations avec d'autres associations et avec Météo-France. La convention qui nous lie à Météo-France jusqu'à fin 2021 a été signée, ce qui est une très bonne chose pour l'association. Nous souhaitons améliorer nos relations avec certaines associations et réfléchir à la possibilité d'en développer d'autres, par exemple avec l'association InfoClimat, qui regroupe des passionnés de météo.

Nous constatons cette année que nous avons peu de nouvelles adhésions. Il nous faut continuer à développer nos actions de communication, en particulier envers le personnel de Météo-France. Nous sommes intervenus pour présenter l'AAM lors des stages de préparation à la retraite. Nous prendrons contact avec la DRH de Météo-France pour récupérer la liste des futurs retraités, afin de leur envoyer un e-mail ou un courrier de présentation de l'association. D'autres pistes devront également être étudiées, en particulier dans les régions où nous avons peu d'activités ou auprès d'associations de personnel météo encore en activité.

Si vous n'avez pas de questions, je vous propose de donner la parole à Jean-Louis Champeaux qui va vous présenter le rapport d'activités. »

Le rapport d'activités *

Le secrétaire général Jean-Louis Champeaux prend ensuite la parole pour présenter le rapport d'activité 2018. Il remercie tout d'abord Marie-Claude Bigot pour le travail accompli pendant ses 9 années au CA et au bureau et pour lui avoir transmis le témoin de manière efficace ; il remercie Jean-Louis Plazy pour l'organisation du séjour.

JL. Champeaux a ensuite détaillé les points suivants : le fonctionnement interne de l'AAM, les effectifs de l'AAM (depuis la liste des nouveaux membres de l'AAM publiée dans *arc en ciel* 187 paru en janvier 2019, Anne Fournier, Jean-Pierre Rocafort, Luc Musson-Genon et Claire Villien ont rejoint notre association), la situation financière, les relations entre l'AAM et Météo-France, les relations avec les autres associations.

JL. Champeaux a présenté les différents comités de l'AAM, puis les activités régionales, toutefois sans rentrer dans les détails puisque ces points seront ensuite présentés par les responsables des comités et des régions.

Une minute de silence a été observée en souvenir de nos amis décédés depuis la dernière assemblée (voir ci-dessous).

Le rapport moral et le rapport d'activités ont été approuvés à l'unanimité.

* la présentation peut être consultée sur le site de l'AAM www.anciensmeteos.info.

Le rapport financier

La Présidente a donné la parole à Patrick Leroy (Trésorier Adjoint) pour le rapport financier. Celui-ci a lu le rapport établi en collaboration avec Jean-Claude Biguet (Trésorier) et Philippe Larmagnac (comité financier) :

1 - Compte d'exploitation 2018

Le compte d'exploitation brut 2018, qui concerne les recettes et les dépenses de 2018, fait ressortir un excédent de 11 646,60 €. Ce chiffre anormalement élevé mérite des explications.

D'une part, un acompte de 4 219 € pour l'AG de St-Sauves a été versé en décembre 2017 alors que les versements des participants n'ont eu lieu qu'en 2018. Ceci a entraîné un déficit sur le compte d'exploitation 2017 et un excédent de 4 219 € sur celui de l'année 2018.

D'autre part, Météo France a « oublié » de nous facturer l'impression de nos publications *arc en ciel* et *l'annuaire* depuis 3 ans pour un total cumulé de 6 615,23 €, somme qu'il faudra bien régler lorsqu'elle nous sera réclamée et les dernières informations que nous avons indiquent que c'est imminent. Si on ne tient pas compte de ces deux éléments conjoncturels, l'excédent ne serait que d'environ 800 €.

• Côté recettes :

Les recettes, hors sorties/voyages se sont élevées à 18 996,00 €.

Les cotisations (8 601 €) sont en très légère hausse par rapport à 2017, non

pas en nombre (306) mais parce que certains ont régularisé quelques retards.

Le recouvrement des cotisations 2019 est en avance par rapport aux années précédentes, probablement dû à la date avancée de l'AG.

• Côté dépenses :

Les dépenses, hors sorties/voyages se sont élevées à 11 086,28 €.

Peu de choses à dire sur celles-ci, il s'agit des dépenses courantes de fonctionnement de l'association et sont comparables, voire en légère baisse par rapport aux années précédentes.

• Sorties/voyages :

Par définition, celles-ci étant payées par les participants, les dépenses équilibrent à peu de chose près les recettes, et, bien qu'elles soient prises en compte dans le compte d'exploitation, elles influent assez peu sur la balance finale, à l'exception des 4 219 € déjà cités.

2 - Bilan

Rappelons que le bilan est le cumul des avoirs sur le compte-chèques et le livret A diminués des dépenses dues et non encore réalisées. C'est le cas des dépenses d'impression du bulletin *arc en ciel* dues à Météo-France par exemple.

Au 31/12/2018, le bilan s'élève à 45 633,55 €, en très forte hausse par rapport à 2017 due au fort excédent du compte d'exploitation dont nous avons déjà parlé. La situation financière de l'AAM reste donc saine.

Compte-tenu des résultats 2018, des perspectives pour 2019 et de notre bilan, le CA propose de maintenir inchangé le montant de la cotisation, soit 30 € pour une cotisation entière et 15 € pour une cotisation réduite.

Activité «Mémoire»

Pour diverses raisons, les dépenses concernant l'activité «Mémoire» ont été, pour la 2^e année consécutive, en sommeil en 2018.

Rappelons que le budget dédié à cette activité comprend :

- une subvention allouée par Météo France de 3 500 €, reçue en 2011,
- une réserve sur les fonds propres de l'AAM de 3 500 € également.

Les sommes non dépensées à ce jour figurent actuellement dans nos comptes sur le livret A.

Au 31/12/2018, il restait 3 132 € à dépenser sur cette action.

Ils nous ont quittés depuis l'AG de 2018*

Roger Beving, le 02.08.2019, domicilié à Cachan (94230)

Joseph Chouchana, le 10.06.2019, domicilié à Palaiseau (92120)

Raphael Folio, domicilié à Hell Bourg La Réunion (97433)

Bernard Huet, en 2018, domicilié à Laxou (54520)

Marc Jabard, domicilié à Chelles (77500)

André Jaillard, le 03.01.2019, domicilié à Paris (75015)

Yvon Louis, le 02.07.2018, domicilié à Lannion (22300)¹

René Mayençon, le 19.05.2019, domicilié à Hyères (83400)

Daniel Michel, le 13.07.2019, domicilié à Blois (41000)

Jean-Paul Paillassard, le 14.02.2019, domicilié à St-Denis de la Réunion (97400)

Paulette Terrien, domiciliée à Orvault (44700)

Philippe Veyre, 13 rue Montaigne à Vélizy-Villacoublay (78140)

A toutes les familles concernées *arc en ciel* renouvelle les sincères condoléances de l'AAM.

1. Epoux de Claire Villien

* Liste non exhaustive de membres de l'AAM établie d'après les décès qui nous ont été signalés.

Le rapport des vérificateurs aux comptes * :

Ce rapport, présenté par Colette Vichery, a pour objet de garantir la sincérité des comptes étudiés sans regard particulier sur l'opportunité des dépenses engagées. Plusieurs recommandations ont été émises : approbation formelle de l'utilisation des développements comptables internes créés par JC. Biguet sous application Excel en lieu et place d'un logiciel de gestion commercialisé ; faire certifier les factures avant paiement ; pour les transports, statuer sur l'incitation à l'achat de la carte sénior ; imposer l'utilisation des bordereaux de remboursement qui ne sont pas utilisés systématiquement. En conclusion, le quitus peut être accordé pour 2018 au trésorier et à son adjoint.

L'Assemblée Générale de l'AAM, réunie à St-Germain-au-Mont-d'Or le 25 juin 2019, après avoir entendu le rapport financier du trésorier et le rapport du vérificateur des comptes, donne quitus à l'unanimité au trésorier et à son adjoint pour la gestion des comptes de l'exercice 2018, et maintient à 30 € de la cotisation annuelle.

Questions diverses sur la proposition de cotisation :

Un membre de l'AAM demande si la gratuité proposée la première année a été réexaminée et propose de soumettre cette modification du règlement intérieur au vote :

Après une courte discussion, la présidente et le secrétaire proposent donc de voter une gratuité de l'inscription la première année, c'est-à-dire modifier l'article 1.4, 3^e paragraphe :

Remplacer «Les personnes adhérant à l'association au cours du quatrième trimestre sont dispensées de cotisation pour l'année en cours» par «Les nouveaux adhérents à l'association sont dispensés de cotisation l'année civile de leur adhésion».

Cette réécriture a été adoptée à l'unanimité.

Le règlement intérieur modifié est disponible sur le site web de l'AAM.

* le contenu intégral du rapport peut être adressé sur demande et sa présentation en est disponible sur le site.

Rapports des comités, du jury du prix AAM "Patrick Brochet" et des délégations Régionales

Ensuite, la parole est donnée aux Responsables des Comités et aux Délégués régionaux.

Jean-Louis Plazy, au titre du comité loisirs, fait un bilan du travail du comité : AG 2019, voyage à la Réunion de Septembre 2019, croisière 2020, AG 2020 en septembre en Normandie, étude de pistes pour le voyage 2021.

Jean Tardieu fait le point sur le voyage à la Réunion organisé avec l'aide sur place de Guy Zitte ; ce voyage se déroulera du 10 au 18 septembre 2019 avec 29 participants.

Jean-Jacques Vichery présente ensuite la croisière 2020 «La Seine et les peintres impressionnistes» qui se déroulera du 24 au 30 avril et a connu un vif succès (51 inscriptions).

Marie-Claude Bigot présente les premiers éléments de la prochaine AG dont le séjour complet se déroulera à Blainville du 21 au 26 septembre 2020.

Jean Pailleux intervient au titre du Comité Jeunes et du prix Patrick Brochet :

Concernant le prix AAM/Patrick Brochet, le Prix 2018 a été attribué à Christophe Point-Dumont au début 2018, mais remis seulement en décembre 2018, dans le cadre d'une visio-conférence organisée par l'ENM sur la météopole toulousaine, en liaison avec la Nouvelle-Calédonie (lieu d'affectation du lauréat) et La Réunion (lieu où s'est effectué le travail primé par l'AAM). Le Prix 2019 a été attribué à Hélène Dumas au début 2019 ; il lui sera remis seulement à l'automne 2019 car la lauréate affectée à la DSO (sur la météopole) est en congés maternité jusque-là. Il s'agit du dernier prix "ancien règlement", un règlement réformé entrant en vigueur cette année pour le prix 2020.

Concernant le Comité jeunes, les Rencontres Météo Espace 2019 (RME-2019) ont eu lieu le 16 mai sur la météopole. L'AAM a offert comme d'habitude un baromètre à l'un des prix attribués à la douzaine de projets scolaires qui ont été présentés. Trois anciens météo ont participé activement à l'encadrement des jeunes ce

jour-là : Jean Coiffier, Alain Lepape et Jean Pailleux. Une nouveauté par rapport aux années précédentes : les encadrants AAM sont aussi intervenus en amont de la journée RME, à partir de mars, pour aider les professeurs à préparer les projets, en échangeant avec eux par mail et en se rendant dans les écoles, collèges ou lycées. Ainsi, Jean Coiffier a assisté un collège de Tarbes, Alain Lepape un collège de Ayguesvives et Jean Pailleux l'école primaire de Laymont.

Marc Gillet, nouveau responsable du comité Mémoire en remplacement de Jean-Louis Plazy, a ensuite présenté les activités du comité.

Il a été demandé à Météo-France de diffuser sur le site Intranet de Météo-France un appel de l'AAM en direction des personnels des centres fermés ou en voie de fermeture pour partager des informations sur l'historique de leur centre. Une proposition d'article sur le CDM19 (Brive) a été transmise à la Revue **arc en ciel** par Claude Nano-Ascione.

Marc Gillet indique qu'un important travail a été fait sur Magny-les-Hameaux et qu'un autre est en cours sur Le-Bourget.

Une prochaine visite des archives de Trappes est programmée le 6 novembre. Par ailleurs, Marc Gillet propose que l'AAM ait la possibilité d'utiliser la photothèque de Météo-France (voir la présentation Power Point faite à l'AG), de contribuer aux commentaires des photos et de l'enrichir (e.g. Magny les Hameaux, films amateurs ; fonds de photos du Centre de Météorologie Spatiale à Lannion).

Pierre Chaillot intervient pour le comité rédaction.

Michel Beaurepaire, actuel directeur de la publication de la revue **arc en ciel** (AEC), souhaite être déchargé de cette fonction ; Pierre Chaillot, rédacteur en chef de la revue AEC, remercie tout d'abord Michel Beaurepaire pour tout le travail accompli depuis de nombreuses années. De plus, cela permettra à l'AAM de se conformer à la réglementation qui prévoit que cette responsabilité incombe à le (la) président (e) de l'association. La nomination de Christine Drevetton sera actée en conseil d'administration.

AEC est une revue diffusée très largement auprès de tous nos adhérents mais aussi auprès des actifs dans les centres météo, ce qui leur donnera (nous l'espérons) envie de rejoindre l'AAM.

L'activité du Comité de rédaction s'exerce toujours sur la base d'une édition de 3 numéros réguliers et d'un numéro spécial le cas échéant : l'AEC 189 devrait sortir à l'automne 2019 et le n°190 (3^e numéro de l'année 2019) en janvier 2020.

Pour les numéros spéciaux, la maquette du tome 1 des Correspondances entre Léon Teisserenc de Bort et Hildebrandsson est sortie de la photocomposition et est en relecture par son auteur Michel Beaurepaire ; il devrait paraître en tirage limité d'ici la fin de l'année.

Par ailleurs, la parution du nouvel Annuaire de l'AAM aura lieu au cours de l'été 2019.

Jean-Louis Champeaux présente les principales actions du comité de communication. Marc Murati fait une démonstration du nouveau site WEB en présentant les nouvelles fonctionnalités et précise que la bascule s'est faite début mars, en avance sur le calendrier prévu. La lettre d'information par mail est un nouveau vecteur de diffusion de l'AAM qui est bien utile pour joindre rapidement les adhérents. J. Tardieu relance les membres pour qu'ils répondent au sondage destiné à prendre en compte leurs souhaits.

Danielle Garnier, secrétaire adjointe, assure le rôle de correspondant social en communiquant régulièrement sur AEC les points importants au niveau social.

Ensuite, les délégués régionaux ont rappelé les activités qu'ils ont proposées dans leurs régions (Région parisienne, Sud-Est, Sud-Ouest, Ouest et Nord). Ces sorties, à caractère culturel ou scientifique, sont l'occasion de nouer des liens conviviaux et amicaux entre les membres de l'AAM ; elles sont relatées dans *arc en ciel* et sur le site WEB.

Toutes les présentations faites lors de l'AG sont disponibles sur le site WEB de l'AAM.

Proclamation des résultats des élections au Conseil d'Administration

La commission électorale, présidée par Pierre Chaillot, s'est réunie pendant la première partie de l'AG pour procéder au dépouillement des votes.

La Présidente fait l'annonce des résultats pour le CA : 274 inscrits ; 158 votants ; 2 bulletins nuls ; 156 valablement exprimés ; 105 pouvoirs ont été déposés dans les délais.

Les six candidats sont élus et ont obtenu :

Coiffier Jean	: 153 voix
Fournier Anne	: 155 voix
Giorgetti Jean-Paul	: 154 voix
Imbard Maurice	: 155 voix
Mérindol Laurent	: 155 voix
Tardieu Jean	: 153 voix

Un nouveau bureau sera élu lors du CA de novembre pour une mise en place au 1^{er} janvier 2020.

Liste des participants à l'AG 2017

BIGOT Marie-Claude,
BIGUET Jean-Claude,
BLANCHET Guy,
BLEUSE Jacqueline et Charles,
CASTANET Jean-Pierre et Marie-Thérèse,
CELHAY Emmanuel,
CHAILLOT Pierre et Annick,
CHAMPEAUX Jean-Louis et Dominique,
COIFFIER Jean et Florence,
DAVID Patrick,
DREVETON Christine,
DUPONT Bernard,
ESTEOULE Michel,
GILLET Marc et Agnès,
GUILLEMOT Marie-Martine et Jean-Philippe,
JANNOT/LE ROCH Maryse et Noël,
LARMAGNAC Philippe,
LEMESNAGER Liliane et Jean-Claude,
LEPAROUX Paul et Michèle,
LEROY Patrick et Martine,
MATHEVET Paul,
MEILLIEUX/PICARD Michel et Christiane,
MURATI Marc,
NANO-ASCIONE Claude et Marie-Claire,
PLAZY Jean-Louis,
POIRET Jean-Marie et Michèle,
RAVARD Jean-Louis,
SAUREL Jean-Pierre et Martine,
STEPHAN Georgette,
TARDIEU Jean et Françoise,
THOMASSET Jean-Louis et Yvette,
VICHERY Jean-Jacques et Colette,
VILLIEN Claire,
VOIRIN Régis,
WEISS-DUCHESNE Isabelle
YVERT-JALU Hélène.

Invités :

MARIE-MALIKITE Alima, Météo-France, Directrice de la Communication,
ILPA Géraldine, Météo-France, DRH/A3ST (Action Sociale, Santé et Sécurité au travail),
WEISS-DUCHESNE Isabelle, Vice-présidente ANAFACEM.

Interventions des invités

Alima MARIE-MALIKITE, Directrice de la Communication de Météo-France (photo 2), précise qu'elle a reçu le mail d'invitation à notre AG le jour de son arrivée à Météo-France ; cela l'a marquée et elle a été touchée par cette invitation qui dénote l'esprit de famille de Météo-France, que l'on retrouve au sein de l'AAM, (elle évoque même l'impression d'approcher une "cousinade" dans ce rassemblement). Elle souligne les coopérations en cours et à développer entre Météo-France et l'AAM : actions de mémoire sur l'historique des stations et les souvenirs des personnels qui y ont travaillé, accès à la photothèque de Météo-France et enrichissement de celle-ci par les membres de l'AAM, actions de communication de l'AAM vers les personnes en activité de Météo-France. Elle rappelle l'importance de l'AAM pour Météo-France. Comme le fonds instrumental situé à Trappes dépend du service de la Com, elle souhaite en faciliter la visite.

Géraldine SILPA, DRH/A3ST (Action Sociale, Santé et Sécurité au travail), met l'accent sur l'importance du lien social pour les retraités, auquel l'AAM contribue. Elle note que les membres de l'AAM, bien que retraités, sont très

actifs, comme en témoignent les échanges et les présentations faites lors de l'AG. Elle souligne l'importance du rassemblement constitué par l'AG. Elle rappelle aux membres de l'AAM retraités de Météo-France qu'ils peuvent trouver de nombreuses informations susceptibles de les intéresser sur le site Alpha-Sierra de l'action sociale de la DGAC et Météo-France (https://www.alpha-sierra.org/alpha_sierra).

Isabelle WEISS, vice-présidente de l'ANAFACEM, commence par excuser Marie-Christine DUFRESNE, présidente de l'ANAFACEM, qui n'a pas pu être présente. Elle souhaite un renforcement des liens entre nos deux associations, qui ont toutes deux une volonté de développer du lien social et de diversifier les activités proposées. Elle rappelle que les activités du CCAS sont ouvertes à toutes les personnes ayant travaillé à Météo-France ou à l'Aviation Civile. Elle indique que le prochain congrès de l'ANAFACEM est prévu à La Martinique du 17 au 23 Mai 2020. Elle précise qu'une convention sera proposée à l'AAM pour organiser des activités communes comme cela est déjà fait dans la région Ile-de-France.

7. Nomination des membres honoraires et remise des diplômes

Christine Drevet nous fait part de la distinction en tant que membre honoraire de Michel Beaurepaire, directeur de la publication de la revue AEC depuis de nombreuses années, en remerciement de tout le travail accompli, et de Guy Zitte, délégué régional de La Réunion, qui a notamment assuré le relais local pour l'organisation du voyage à La Réunion ; absents de cette assemblée, leur diplôme leur sera remis à la première occasion.

8. Clôture de l'AG 2019

La Présidente Christine Drevet a remercié l'assistance pour sa participation à la bonne tenue de cette assemblée générale et invité les participants à se retrouver dans la soirée pour le cocktail et le dîner de gala. 🌈

JEAN-LOUIS CHAMPEAUX

Marie-Malikité Alima lors de l'AG 2019.



Bilans financiers 2016-2017-2018

Année 2016

Actif		Passif	
Banque compte courant au 31/12/2016	1 598,06 €	Banque compte courant au 31/12/2015	6 509,16 €
Banque compte Livret A au 31/12/2016	38 876,26 €	Banque compte Livret A au 31/12/2015	33 566,70 €
Provision pour éditions AEC	-1 475,04 €	Provision pour éditions AEC	-1 475,04 €
Provision pour envois AEC	-1 293,00 €	Provision pour envois AEC	-1 293,00 €
Provision pour éditions hors bulletins	-500,00 €	Provision pour éditions hors bulletins	-500,00 €
Provision pour envois hors bulletins	-431,00 €	Provision pour envois hors bulletins	-431,00 €
		Intérêts Livret A 2015	309,56 €
		Résultat brut du Compte d'Exploitation 2016	88,90 €
Total	36 775,28 €	Total	36 775,28 €

Année 2017

Actif		Passif	
Banque compte courant au 31/12/2017	1 050,24 €	Banque compte courant au 31/12/2016	1 598,06 €
Banque compte Livret A au 31/12/2017	39 214,08 €	Banque compte Livret A au 31/12/2016	38 876,26 €
Provision pour éditions 2016 (AEC 179 et 180)	-1 475,04 €	Provision pour éditions 2016 (AEC 179 et 180)	-1 475,04 €
Provision pour envois 2017 (AEC 182 et 183)	-1 475,04 €	Provision pour envois 2017 (AEC 182 et 183)	-1 475,04 €
Provision pour éditions hors bulletins (annuaire)	-500,00 €	Provision pour éditions hors bulletins (annuaire)	-500,00 €
		Provision pour envois hors bulletins	-431,00 €
		Intérêts Livret A 2017	337,82 €
		Résultat brut du Compte d'Exploitation 2016	-547,82 €
Total	36 814,24 €	Total	36 814,24 €

Année 2018

Actif		Passif	
Banque compte courant au 31/12/2018	2 696,84 €	Banque compte courant au 31/12/2017	1 050,24 €
Banque compte Livret A au 31/12/2018	49 551,94 €	Banque compte Livret A au 31/12/2017	39 214,08 €
Provision pour éditions 2016 (AEC 179 et 180)	-1 475,04 €	Provision pour éditions 2016 (AEC 179 et 180)	-1 475,04 €
Provision pour éditions 2017 (AEC 182 et 183)	-2 283,05 €	Provision pour éditions 2017 (AEC 182 et 183)	-2 283,05 €
Provision pour éditions 2017 (AEC 184, 185 et 186)	-2 857,14 €	Provision pour éditions 2017 (AEC 184, 185 et 186)	-2 857,14 €
		Intérêts Livret A 2018	337,86 €
		Résultat brut du Compte d'Exploitation 2018	11 646,60 €
Total	45 633,55 €	Total	45 633,55 €